

LE GOUVERNEMENT BIAISE LE DÉBAT

CHRISTIAN KUNSCH



Discrédit savamment distillé envers la Sécu. Absence de vision globale en matière de pension. Refus de la concertation sociale. Mesures discriminatoires. Tel est le diagnostic sévère que le MOC porte sur la succession de mesures prises par le gouvernement en matière de pension. Rencontre avec Christian Kunsch, président du MOC, qui a décidé de faire de cette question son cheval de bataille.

■ **Le 24 mai dernier, le MOC a adopté une position sur le dossier des pensions. De manière générale, quelles sont les priorités, les principes fondamentaux sur lesquels le MOC veut insister ?**

□ Les principes fondamentaux sur lesquels le MOC veut insister sont les mêmes que pour la sécurité sociale dans son ensemble.

Le secteur des pensions illustre l'attitude générale du gouvernement en matière de sécurité sociale. Pour nous, la sécurité sociale est un des fondamentaux du mouvement ouvrier chrétien, parce qu'elle représente les principes qu'on défend : l'égalité (notamment hommes-femmes), la solidarité (ceux qui ont les épaules les plus larges doivent contribuer plus), la justice sociale. Et j'insiste : dans le cadre de la Sécu. Parce qu'actuellement, la grande confusion qu'on introduit dans la tête des travailleurs et des travailleuses, c'est qu'il y a plusieurs formes de pension. Et que si la Sécu n'est plus à même de leur donner une pension qui leur permette de vivre décemment, il pourrait y avoir d'autres moyens de le faire, par exemple en se consti-

tuant une épargne-pension privée fiscalement encouragée.

Pour nous, la Sécu, c'est un système solidaire qui intervient quand les gens en ont besoin : quand on est malade, quand on perd son emploi, quand on a atteint un âge raisonnable pour lever le pied... C'est le sens de la campagne qu'on mène actuellement : "Une protection sociale pour tous". Notre priorité, c'est avant tout se centrer sur le renforcement du système de pension via la sécurité sociale (le 1^{er} pilier).

Aujourd'hui, on est face à un gouvernement fédéral - et déjà le précédent avait pris la mauvaise pente - qui envisage les choses de manière diamétralement opposée.

Tout d'abord, il met en avant les difficultés potentielles liées à l'évolution démographique et à l'équilibre financier de la Sécu qui ne serait plus atteint : "Il faut répondre aux exigences européennes et maintenir l'équilibre des finances publiques".

Nous ne sommes pas d'accord avec cette vision des choses, parce que le gouvernement biaise totalement le débat. On est dans un discours

→

UNE DYNAMIQUE DE DÉBAT ET UNE POSITION PUBLIQUE

Quel processus a-t-il été mis en œuvre pour aboutir à un avis commun au sein du MOC ?

C'est la force du MOC ! Dans l'ensemble des mesures du gouvernement et en lien avec notre campagne "Une protection sociale pour tous", les instances ont décidé de choisir un secteur de la Sécu en particulier, celui des pensions. Un groupe de travail inter-fédérations et inter-organisations a mis autour de la table les sensibilités des jeunes (avec les JOC), des femmes (avec Vie Féminine)... C'était un très bel exercice d'écoute, d'échange d'idées, de recherche de convergences, avec le soutien des experts des organisations. Le Conseil Politique du 24 mai a adopté une position autour d'un consensus fort, mais qui laisse des portes ouvertes à des débats qui doivent se poursuivre, notamment celui de la pension de base.

Comment le MOC va-t-il porter sa position dans l'espace public, auprès de la population, des médias, du monde politique ? Autrement dit, quel est le plan d'action ?

Notre premier terrain d'action, c'est l'éducation permanente : aller à la rencontre des gens, expliquer et analyser avec eux, multiplier les lieux de débat. Nous irons aussi à la rencontre de l'opinion publique large à travers une campagne de communication. Nous envisageons enfin des actions politiques visant à interpeller les responsables des différents partis du gouvernement et leur dire qu'on refuse de se laisser emmener dans une voie sans issue.

→ alarmiste. "On ne saura plus payer les pensions, donc il faudra travailler plus longtemps, sans certitude que vos enfants en bénéficient." Imagine-t-on qu'on dirait à nos enfants : "Désolé, on n'a plus d'argent pour avoir des places suffisantes dans l'enseignement obligatoire. Désolé, il n'y a plus d'argent pour rembourser les frais d'hôpital, donc vous devrez prendre en charge la facture totale". Ce serait un tollé général. Alors pourquoi, lorsqu'il s'agit des pensions, part-on du principe qu'on ne va plus pouvoir les financer ?

Certes, il y a une évolution démographique. Mais n'est-on pas en train de forcer le trait ? Je ne suis pas le seul à le penser. Et en dramatisant la situation, on force les gens à ne plus avoir confiance dans la sécurité sociale et à se tourner vers des solutions individuelles. "Vous faites votre pension vous-même, et si vous avez un peu de chance, vous pourrez bénéficier de l'assurance-groupe". Mais là encore, c'est une illusion car les assurances commerciales du 2^e pilier ont obtenu de pouvoir diminuer les taux d'intérêts qui seront versés aux travailleurs. Ça veut dire que ceux qui pensaient que l'assurance-groupe allait devenir l'alternative très favorable à la pension du 1^{er} pilier (Sécu), ils se fourrent le doigt dans l'œil.

Et ceux qui se disent qu'ils s'en sortiront avec l'épargne-pension (3^e pilier), rien n'est moins sûr quand on voit l'instabilité provoquée par la crise financière de 2008. Le gouvernement dit "Je n'ai pas assez d'argent pour financer les pensions à l'avenir, je vous renvoie vers l'épargne individuelle mais celle-ci est totalement aléatoire". Et là, le gouvernement accepte de perdre des rentrées fiscales en accordant la déductibilité fiscale de l'épargne-pension ! Il y a là un raisonnement qui ne tient pas la route, et nous devons le démonter.

■ **Que pensez-vous de la manière dont le gouvernement organise le débat sur cette question des pensions ?**

□ Par rapport au gouvernement, on s'oppose également à la méthodologie qu'il utilise. Dans un match de boxe, on commence par asséner un uppercut pour affaiblir directement son adversaire. Le gouvernement fait pareil en voulant affaiblir d'entrée de jeu la capacité de réaction des travailleurs et des travailleuses en commençant par décider seul de reporter l'âge légal de la pension à 67 ans. Il prétend vouloir discuter ensuite, mais il a une vision totalement tronquée de la concertation

sociale. Je rappelle que la Sécu, c'est un salaire différé : je paie des cotisations dans une caisse commune et j'en bénéficie quand j'en ai besoin. S'il y a bien une matière où les partenaires sociaux doivent être concernés, c'est bien la sécurité sociale, puisqu'elle est financée à plus de deux tiers par les cotisations sociales.

En agissant de la sorte, on conditionne les gens à ne plus avoir confiance dans la pension légale, alors qu'on pourrait très bien voir l'évolution démographique et l'augmentation de l'espérance de vie comme une bonne nouvelle, une opportunité, même au niveau économique ! Car les personnes âgées ont du temps libre et des besoins qui pourraient créer de l'emploi dans le secteur non marchand, les services aux personnes. L'ensemble de la société serait gagnante. Le gouvernement prétend qu'il va faire la concertation "à sa sauce" après avoir mis les partenaires sociaux dans les cordes. Sa vision de la concertation, c'est "puisque vous ne comprenez rien, je vais vous expliquer".

Il y a également une remise en question permanente de la société civile et des mouvements sociaux qui est très dangereuse, alors que l'histoire de la Sécu est intimement liée au combat des mouvements sociaux.

■ **A côté des principes à défendre, quels sont les projets de réforme du gouvernement fédéral que le MOC refuse ? Quels sont ceux qui appellent à un aménagement ?**

□ Encore une fois, je voudrais revenir sur la méthode de travail du gouvernement. On n'a pas un plan global sur lequel on peut se positionner et négocier, on a une succession de mesures qui dénaturent les principes de la sécurité sociale.

Première mesure isolée d'un plan, celle du recul de l'âge de la pension. Quand on dit qu'on va devoir travailler jusqu'à 67 ans, on ne garantit pas aux gens qu'ils auront une meilleure pension !

La deuxième mesure déjà en vigueur et qui est particulièrement discriminatoire pour les femmes, c'est la suppression des "périodes assimilées au travail" (pause-carrière...) dans le calcul de la pension. Encore une fois, c'est une mesure prise isolément sans avoir de vision globale de l'impact de l'ensemble des mesures.

Troisième mesure annoncée, la pension à points. Ça, c'est le brouillard absolu ! En fait, il deviendra impossible de connaître le montant de sa pension car elle sera fonction d'un coefficient. Ce coefficient sera l'élément qui permettra au gouvernement de prétexter que la

croissance ou le PIB n'auront pas évolué comme ils auraient dû pour pouvoir baisser le coefficient de calcul de votre pension.

Donc, c'est une incertitude encore plus grande qui s'ajoute aux autres mesures qui impacteront le montant de la pension, comme le saut d'index par exemple.

Ce coefficient, c'est une arme d'adaptation que se donne le gouvernement (et ceux qui survivront) pour "flexibiliser" le calcul des pensions. On s'oppose donc à toutes ces mesures annoncées au compte-gouttes et au présupposé sagement entretenu qu'on ne saura plus financer les pensions.

■ **Les inégalités en matière de pensions sont multiples. Le système actuel connaît peut-être des limites qui appellent à une exploration en dehors du cadre actuel. Une idée émerge, celle de réfléchir à une pension de base pour tou-te-s, complétée par un montant selon la carrière. Dans quelle mesure ce débat vous paraît-il pertinent ?**

□ Nous avons cru longtemps et à juste titre que notre système de Sécu était le nec plus ultra. Mais en ce qui concerne les pensions, il nécessite actuellement des améliorations notoires : l'inégalité hommes-femmes est criante, et le montant des pensions est trop faible en Belgique.

Donc, l'idée d'une pension de base (à ne pas confondre avec le Revenu garanti aux personnes âgées - GRAPA) doit être discutée en lien avec la question de l'individualisation des droits. Celle-ci fait l'unanimité au sein du MOC, mais son financement fait également débat. Un exemple, la pension de survie (pour les veuf-ves), le gouvernement la restreint au point qu'elle sera apparentée à une allocation de chômage pendant un an. Cela illustre bien la nécessité d'aller vers une individualisation des droits, car les droits dérivés vont devenir quasi inexistantes. Avec les évolutions actuelles au niveau du chômage et des pensions, il faut avancer sur ce dossier.

Le débat sur la pension de base me paraît d'autant plus pertinent que le gouvernement prend des mesures qui rendent le montant des pensions de plus en plus incertain.

Mais si on vise une harmonisation, faisons-la par le haut !

■ **Des ambitions, voire des propositions concrètes sont formulées par le MOC. Mais il faut aussi des moyens financiers pour les concrétiser. Que répondre à ceux qui taxeraient ces revendications d'irréalistes, dans un contexte d'austérité pour les budgets publics ? Comment financer ces ambitions ?**

□ On doit arrêter de penser qu'on vit dans un pays pauvre ! On vit dans un pays riche avec des pauvres, et avec des inégalités de revenus grandissantes.

Quand on nous dit "Ça va mal, il faut faire des efforts"... non, ça ne va pas mal pour tout le monde. Certains ont des revenus qui continuent à augmenter confortablement. Il y a une question de justice élémentaire. Reconnaît-on que la sécurité sociale, comme les services publics, comme les fonctions essentielles d'un Etat telles que la justice, doivent être correctement financés ?

Il ne faut pas faire reposer le financement de la Sécu uniquement sur les salaires, mais aussi sur une forme de cotisation sociale généralisée à laquelle tout le monde et toutes les formes de revenus doivent contribuer.

Pour cela, il faut une meilleure connaissance de tous les revenus, y compris ceux qui sont dans les paradis fiscaux et qui ne servent donc pas à financer les services collectifs. Remarquons que quand les Etats-Unis veulent taxer leurs ressortissants à l'étranger, ils enjoignent la Suisse (même elle !) de communiquer les revenus qu'ils cachent dans ses banques. Pourquoi les Etats-Unis y arrivent-ils et pas l'Union européenne ?

Ensuite, il faut globaliser tous les revenus (salaires, patrimoine mobilier et immobilier), sur lesquels on applique un impôt progressif plus équitable que celui qui est en cours aujourd'hui. La globalisation des revenus a existé dans le passé, ce n'est donc pas une idée farfelue.

La fiscalité est donc une clé dans le débat sur le financement de la Sécu.

S'il y a un déficit en Sécu aujourd'hui, c'est parce qu'il y a une diminution des recettes, notamment à cause de la diminution linéaire des cotisations patronales.

L'impact sur les pensions d'une diminution de cotisations patronales de 10% est énorme. Il faut aller chercher cet argent quelque part. Or, il n'y a pas eu de vrai Tax-Shift.

Le gouvernement se tire une balle dans le pied puisqu'il assèche lui-même une partie du financement de la Sécu. Et le rendement escompté des mesures compensatoires telles que l'augmentation de la TVA est plus faible que prévu.

On est dans une spirale d'économies budgétaires qui dénaturent les principes de la sécurité sociale et qui minent la confiance qu'ont les



ON CONDITIONNE LES GENS À NE PLUS AVOIR CONFIANCE DANS LA PENSION LÉGALE, ALORS QU'ON POURRAIT TRÈS BIEN VOIR L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET L'AUGMENTATION DE L'ESPÉRANCE DE VIE COMME UNE BONNE NOUVELLE, UNE OPPORTUNITÉ, MÊME AU NIVEAU ÉCONOMIQUE !



LA DISCUSSION SUR LES PENSIONS, C'EST DONC UN TOUT, QUI DEMANDE UNE VISION GLOBALE BASÉE SUR DES PRINCIPES DE SOLIDARITÉ, D'ÉQUILIBRE, D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES.

→ gens dans un système de protection sociale... qui protège de moins en moins.

■ **Outre l'enjeu des pensions, et face au vieillissement de la population, quels sont les autres défis qui vous paraissent prioritaires pour assurer le bien-être des seniors ?**

□ Bien sûr, les dépenses de santé augmentent, mais pas comme on le pense généralement. Ce sont principalement dans les derniers mois ou années de vie qu'elles augmentent.

Il faut développer des formules alternatives en matière d'habitat et des services qui compensent la perte d'autonomie progressive. Il faut des formules autres que le domicile ou la maison de repos (résidences-services, habitat intergénérationnel, centres de jour...). Il faut développer la créativité dans la mise en route d'alternatives et les financer.

La question de la fin de carrière est également importante. Il y a quelques années, on a encouragé les plus de 55, voire 52 ans, à céder leur place aux plus jeunes qui ont des difficultés à entrer sur le marché du travail. La prépension, c'était quasi incontournable et en particulier dans les entreprises en restructuration.

Changement de discours aujourd'hui.

Le gouvernement dit "Vous partez trop tôt"... mais les entreprises continuent à licencier à

partir de 50 ans !

Il y a donc une grande contradiction quand le gouvernement ne fait pas de la fin de carrière une priorité, et diminue la possibilité d'aménagement de fin de carrière. Il faut envisager une réduction du temps de travail et une meilleure prise en considération de la pénibilité du travail, qui sera d'ailleurs au cœur du débat sur la pension à points.

Si on veut que les travailleurs restent actifs après 55 ans, il faut aménager leur fin de carrière, sinon les incapacités de travail vont se multiplier et ils seront pénalisés dans le calcul de la pension.

La discussion sur les pensions, c'est donc un tout, qui demande une vision globale basée sur des principes de solidarité, d'équilibre, d'égalité hommes-femmes.

Le report de l'âge de la retraite ne va rien apporter. Et ça va insécuriser les travailleurs quant à leur capacité de "tenir le coup sur le marché du travail".

■ **Ceux qui ont moins de 35 ans aujourd'hui semblent plutôt sceptiques quant à leur pension future...**

□ Ils ont à la fois beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du travail et se posent la question de savoir si ça vaut encore la peine de se battre pour la Sécu, alors qu'ils sont maltraités, voire exclus des allocations d'insertion. De plus, avec le développement des flexi-jobs chez les jeunes, il n'y a quasi pas de cotisations sociales, donc pas de pension à la clé.

Et maintenant, on leur dit qu'ils vont devoir travailler plus longtemps, alors qu'ils ne sont absolument pas sûrs de ce qu'ils auront après... C'est le scénario idéal pour les détourner des systèmes de solidarité !

Je lie toutes ces réformes de sécurité sociale à une tout autre conception sur la flexibilité du travail qu'on introduit aujourd'hui. C'est le règne de l'insécurité qui amène les gens à devoir cumuler plusieurs petits jobs, qu'ils vont être obligés de continuer après la pension car leur pension sera ridicule.

Avec l'allongement des carrières et le système de pensions à points, il n'y aura quasiment aucun jeune qui aura une carrière complète. C'est déjà de plus en plus le cas aujourd'hui.

Notre position est de revenir à la carrière complète à 40 ans, car ça correspond mieux à la réalité du marché du travail.

Interview réalisée par Monique Van Dieren

REVENDEICATIONS DU MOC

Résumé de la position du MOC sur les pensions adoptée au conseil politique du 24/5/2016 :

- L'harmonisation entre régimes doit se faire vers le haut ;
- Réduction à 40 ans de la durée de carrière complète ;
- Une véritable liaison automatique et annuelle des pensions au bien-être ;
- Pension minimale accessible après 25 ans de carrière au lieu de 30 ;
- La GRAPA doit être portée à 10% sous la pension minimale ;
- La prise en compte des périodes assimilées doit être restaurée et préservée (chômage, maladie, crédit-temps...) ;
- Le plafonnement des pensions doit s'appliquer sur base de l'ensemble des salaires de la carrière ;
- Prendre en compte complètement les années de carrière à temps partiel ;
- Individualisation des droits (après période de transition) afin que les personnes qui ont une carrière insuffisante que pour recevoir une pension de droit propre puissent désormais en bénéficier. En attendant, le MOC demande de revenir sur la réforme des pensions de survie ;
- Non au recul de l'âge légal de la pension ;
- Retour à des conditions qui permettent l'accès à la pension anticipée ;
- Permettre des pauses-carrières, une réduction progressive du temps de travail en fin de carrière ainsi que des aménagements du travail ;
- Non à la privatisation rampante des pensions.
- Transparence sur les pensions complémentaires d'entreprise (assurances-groupes).
- Financement via une fiscalité plus juste ;
- Non à la pension à points ;
- Respect de la concertation sociale.